



INDEMNITE COMPENSATRICE EXCEPTIONNELLE SERVICE RESTREINT :

L'UNSA-Ferroviaire met fin à l'injustice pour les agents en roulement 3*8 !

Afin de compenser la perte des indemnités et gratifications suite à la restriction du trafic ferroviaire dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire en cours, la DRHG SNCF a mis en place une Indemnité Compensatrice exceptionnelle service restreint.

Vos élus **Unsa-Ferroviaire** se sont insurgés à la lecture de la note d'application de la DRH Réseau qui ne prévoyait le paiement de cette indemnité pour les agents en roulement uniquement sur les services modifiés par rapport à l'organisation initialement prévue.

Cette interprétation excluant de fait les agents en 3*8 dont les nuits sont figées dans le cadre de la mise en œuvre du service restreint dû à la pandémie mais qui continuent d'assurer les matinées et soirées conformément à leur roulement.

Grâce à nos nombreuses interventions, tant à l'échelon local qu'au plus haut niveau de l'entreprise, nos revendications ont été entendues et cette injustice prend fin !

Les agents en roulement 3*8 dont les services de nuit sont figés, percevront également, (pour chaque service de matinée et de soirée) cette indemnité destinée à compenser leur perte d'EVS. Garantissant ainsi une rémunération proche de celle perçue en situation normale.

En cette période difficile, prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter si besoin :
cse.zpnen@unsa-ferroviaire.org

Nous rappelons qu'à Réseau, sont également concernés par cette indemnité*:

- Les agents disposant d'une programmation en roulement, pour chaque journée de service effectuée qui aura été modifiée par rapport à l'organisation prévue initialement,
- Les agents des établissements Maintenance et Travaux qui ne sont pas affectés à un roulement, pour toutes les journées de service hors nuits (les nuits comprennent la période 00H00-04H00)
- Les agents de réserve, pour chaque journée de service effectuée de matinée-journée-soirée.



*Montant journalier filière TMV par Qualif :
B/8.33€ ; C/11.39€ ; D/11.73€ ; E/10.02 ; F/9.02€.